



CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS | INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

*Shaping our Communities
Sustaining Canada's Future* || *Bâtir nos communautés
Pour un Canada viable*



RAPPORT FINAL ET RECOMMANDATION SUR LES FELLOWS



Remarque : compte tenu des modifications apportées aux politiques en matière de gouvernance de l'ICU, le Comité d'admission des membres affiliés et nationaux a été rebaptisé Comité national des normes d'adhésion (CNNA).

Les membres de ce comité se sont réunis les 8 et 9 juillet 2010 afin d'étudier les documents préliminaires préparés par le Groupe de travail dans le cadre du projet Le futur de l'urbanisme, et d'évaluer les commentaires et suggestions provenant des membres, de l'ICU et des Sociétés affiliées, ainsi que de divers autres intervenants. À la lumière de cet examen, des modifications furent apportées à certaines propositions contenues dans les rapports. Le Comité national des normes d'adhésion a formellement avalisé ces rapports tels que révisés. Ces derniers comportent ainsi les recommandations finales aux fins de considération par l'ICU et les Sociétés affiliées lors d'éventuelles modifications aux règlements, modifications qui seront soumises au vote des membres.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU RAPPORT SUR LES FELLOWS

Après évaluation des commentaires et suggestions relatifs au Rapport sur les Fellows recueillis auprès des membres, de l'ICU et des Sociétés affiliées, ainsi que de divers autres intervenants, dont le Collège des Fellows et le Comité de sélection des Fellows, le CNNA a adopté les modifications suivantes.

Que les recommandations portant uniquement sur l'Item 1 (Désignation des Fellows) contenues dans le mandat original confié au Groupe de travail sur les Fellows soient adoptées. Les autres questions abordées dans le mandat original sont par la présente transmises au Conseil de l'ICU pour éventuel examen et exécution.

Table des matières

	PAGE
1. CONTEXTE	4
2. ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER	5
3. DÉSIGNATION DES FELLOWS	6
Annexe A : Programmes de reconnaissance actuels	



1. CONTEXTE

L'Institut canadien des urbanistes et ses Sociétés affiliées ont mis sur pied le Projet d'amélioration continue du processus d'admission des membres (depuis rebaptisé Le futur de l'urbanisme) dans le but d'en revoir les normes, pratiques et politiques. Plus de 25 ans se sont écoulés depuis le dernier examen des normes d'adhésion des membres.

Le projet a pour mandat de « hausser la barre » en ce qui a trait aux normes propres à la profession, et de continuer à répondre aux attentes de ceux qui bénéficient de ses services. La gestion du projet Le futur de l'urbanisme fut confiée au Comité des membres affiliés et nationaux.

Afin de soutenir le projet, un Groupe de travail des Fellows fut mis sur pied dans le but d'évaluer diverses recommandations quant aux améliorations à apporter au programme des Fellows et aux activités afférentes.

Le Groupe de travail s'est vu confier la responsabilité d'étudier les recommandations suivantes et de livrer un rapport comportant certaines recommandations pour évaluation par le Comité des membres affiliés et nationaux.

- *S'il est convenu que l'acronyme UPA constitue la désignation professionnelle des urbanistes au Canada, la description et l'acronyme de la désignation du Fellowship devraient être revus, afin que l'on envisage le recours à FUPA.*
- *S'il est convenu que l'acronyme UPA constitue la désignation professionnelle, l'on devrait solliciter le point de vue du Collège des Fellows quant à la nécessité de modifier la désignation des Fellows, à savoir si elle devrait demeurer FICU ou être remplacée par FUPA, et aussi de revoir et de mettre à jour les critères menant à la désignation de Fellow.*
- *Amorcer une réévaluation des critères et procédures pour la nomination des Fellows au sein de l'Institut, et soumettre des recommandations quant aux modifications à apporter aux politiques et pratiques telles que contenues dans les Règlements de l'ICU et le Manuel des membres affiliés et nationaux.*

Le Groupe de travail était composé d'individus nommés par le conseil des Sociétés affiliées et choisis par le Comité des membres affiliés et nationaux, de concert avec l'un des coprésidents du CMNA ayant occupé le poste de président du Groupe de travail. Le groupe s'est réuni à Toronto en juin 2009. La réunion s'est déroulée durant une journée complète, et fut animée par un consultant en gestion. Les commentaires recueillis auprès des Sociétés affiliées, des membres et du Comité des membres affiliés et nationaux, qui se retrouvent dans le document « New Horizons for the Profession », furent pris en considération. Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de la réunion, un rapport préliminaire fut rédigé et remis au Groupe de travail aux fins de considération. Ce rapport, ainsi que divers amendements proposés, ont fait l'objet de discussions par le Groupe de travail lors d'une conférence téléphonique en novembre 2009. Suite à cette conférence, une version révisée du rapport fut soumise au Groupe de travail aux fins de discussions, et une copie fut remise au Comité des membres affiliés et nationaux.

2. ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Lors de ses délibérations, le Groupe de travail a entre autres évalué les questions suivantes :

Désignation des Fellows

- Si la dénomination Urbaniste professionnel agréé (UPA) devait éventuellement devenir la désignation professionnelle officielle en urbanisme, en quoi devrait consister la désignation d'un Fellow?
- La désignation d'un Fellow doit-elle consister en une catégorie de membres ou simplement une distinction honorifique?

Organisation des Fellows

- S'agit-il vraiment d'un Collège des Fellows, ou d'une autre entité?
- Quelle devrait être la fonction d'un groupe de Fellows, et quelle forme devrait-il prendre?
- S'il devait effectivement y avoir un groupe, quelle devrait être sa dénomination?
- Quels sont les rôles et responsabilités de ce groupe?
- De quelle façon le groupe devrait-il opérer, une fois ses rôles et responsabilités clairement définis?
- Un représentant des Fellows siégeant au Conseil de l'ICU s'avère-t-il nécessaire? Dans l'affirmative, quel devrait être son rôle?
- La relation entre l'ICU et le groupe de Fellows est-elle clairement établie?

Programme des Fellows

- Comment peut-on s'assurer de la clarté, de la transparence et du respect du processus?
- De quelle façon peut-on distinguer la désignation de Fellow d'une reconnaissance pour durée de service ou pour une retraite?
- De quelle façon peut-on conscientiser, communiquer et souligner l'importance de la désignation?
- De quelle façon peut-on préciser davantage les critères de sélection et faire en sorte que la documentation appropriée soit soumise?
- Devrait-on limiter l'appui accordé par l'organisme où œuvre un candidat?
- Comment peut-on s'assurer que les renseignements relatifs au programme reflètent le manuel des membres affiliés et nationaux, les règlements et la pratique en tant que telle?

Comité de sélection des Fellows

- Quelle devrait être la composition du Comité de sélection? Devrait-il inclure des individus n'étant pas membres de l'ICU?
- La relation entre l'ICU et le Comité de sélection des Fellows est-elle clairement définie?
- Doit-on mettre en place une politique quant au nombre de désignations en tant que Fellow pouvant être accordé chaque année, c.-à-d. sous forme de pourcentage du nombre total de membres?
- De quelle façon peut-on améliorer davantage le processus d'évaluation et la célébration de la nouvelle distinction honorifique?

Reconnaissance au sein de la profession

- De quelle façon peut-on développer un programme de reconnaissance intégré entre l'ICU et les Sociétés affiliées axé sur les reconnaissances autres que celle d'un fellowship?

3. DÉSIGNATION DES FELLOWS

Le rapport « New Horizons for the Profession » recommandait notamment que l'on envisage une modification à la désignation des Fellows, pour passer de FICU à FUPA. Cette recommandation s'appuyait sur celle voulant qu'Urbaniste professionnel agréé (UPA) devienne la désignation et la marque de la profession au Canada.

Le rapport proposait qu'un groupe de travail soit mis en place afin d'élaborer une stratégie conjointe Institut/Sociétés affiliées, permettant de coordonner les initiatives visant à établir et revoir les dispositions législatives et réglementaires en vue d'uniformiser la désignation, de même que d'autres normes nationales ou modifications de nature législative préalablement convenues. À ce jour, un tel groupe n'avait toujours pas été créé.

La recommandation de favoriser la désignation FUPA s'appuie sur le fait que plusieurs organisations professionnelles sont d'avis que l'imposition d'une marque s'avère davantage efficace lorsque la lettre F est placée au début d'une désignation professionnelle.

La désignation de Fellow vise à reconnaître la contribution significative apportée à la profession au niveau national. Une telle désignation est accordée et non « méritée », par l'entremise d'un processus spécifique, tout comme le serait par exemple une désignation de compétence au sein d'une pratique professionnelle. L'ICU représente la profession au niveau national, et le fait d'ajouter un F à la marque ICU souligne clairement qu'il s'agit ici d'un Fellow de l'Institut canadien des urbanistes. À l'heure actuelle, la désignation RPP n'est pas utilisée par les Société affiliées.

Recommandation 1

Que la désignation FICU (Fellow de l'Institut canadien des urbanistes) ou MAICU (Membre Agrégé de l'Institut canadien des urbanistes) soit retenue comme étant la désignation reconnaissant ceux et celles ayant répondu aux critères pour obtenir le statut de Fellow.

Dans les Règlements de l'ICU, « Membre corporatif » se traduit par toute personne nommée en tant que membre de l'Institut à titre de Membre, Membre retraité, Fellow, Membre temporaire ou Membre étudiant. « Membre » se définit comme étant toute personne nommée en tant que membre en vertu du règlement.

Conformément aux Règlements de l'ICU, toute personne possédant l'équivalent d'une désignation UPA accordée par une Société affiliée devient membre de l'ICU. Il lui est alors permis d'utiliser l'appellation MCIP ou MICU. Un membre de l'ICU ayant été reconnu en tant que Fellow par l'organisme a le droit d'utiliser l'appellation FCIP ou MAICU.

Un urbaniste professionnel (MICU) qui se voit accorder le statut de Fellow passe ainsi de la catégorie Membre à la catégorie Fellow.

L'approche de l'ICU diffère de celle de plusieurs associations professionnelles. Tous les membres professionnels sont habituellement inclus dans la catégorie des membres agréés, et il leur est ainsi permis d'utiliser la désignation indiquée. Lorsqu'un membre agréé obtient le statut de Fellow, il obtient la permission d'utiliser la désignation de Fellow, de conserver son titre en tant que membre dans la catégorie des membres agréés, et d'utiliser la désignation appropriée. Lorsqu'un

membre prend sa retraite et ne défraie plus les frais d'adhésion, il ne lui est plus permis d'utiliser la désignation de membre agréé. Il peut cependant conserver le titre honorifique après avoir cessé d'exercer la profession. Une telle approche reconnaît que tous les professionnels sont des membres agréés et que certains d'entre eux se voient accorder un titre honorifique. Une catégorie de membres distincte ne s'avère pas essentielle. Il est entre autres possible d'effectuer une recherche dans une base de données et d'identifier divers Fellows sans qu'une catégorie de membres distincte ne soit requise.

Recommandation 2

Que le terme « Fellow » soit retiré de la catégorie de membres corporatifs dans les Règlements de l'ICU, et qu'une disposition soit ajoutée à ces règlements permettant au Conseil de l'ICU d'accorder la désignation honorifique « Fellow de l'Institut canadien des urbanistes », avec l'acronyme « FCIP » ou « MAICU » (pour Membre Agrégé de l'Institut canadien des urbanistes); et d'établir les conditions pour le retrait de cette désignation par le Conseil de l'ICU.

(Annexe A) – PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE DE L'ICU ET DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Annexe A est fourni pour illustrer d'autres programmes de reconnaissance couramment en place aux sociétés affiliées et à l'ICU.

INSTITUT	PROGRAMME DE RECONNAISSANCE
Institut des urbanistes de l'Atlantique	Programme de reconnaissance envers les bénévoles Programme de bourse d'études
L'Ordre des urbanistes du Québec	Membres émérites de l'OUQ La médaille du Mérite de l'OUQ La médaille du mérite de l'Ordre des urbanistes du Québec Le Prix Mérite du CIQ Le Prix du Mérite étudiant de l'OUQ
L'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario	Prix pour les services aux membres Prix pour l'excellence en urbanisme Bourses d'études (diplômé/étudiant de premier cycle)
Manitoba Professional Planners Institute	Thomas B. Yauk Student Fellowship (en cours)
Association of Professional Community Planners of Saskatchewan	Fraser Gratell Awards
Alberta Association of the Canadian Institute of Planners	AACIP Volunteer Program AACIP Awards for Planning Excellence and Merit
Planning Institute of British Columbia	Planner of the Year Award Volunteer Recognition Program
Institut canadien des urbanistes	Fellow de l'Institut canadien des urbanistes Le prix du président Le prix d'excellence en urbanisme Le prix Vision en urbanisme Prix Plan Canada Les bourses d'études pour étudiants Le prix d'excellence académique